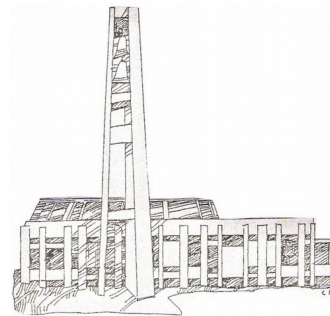




**Région luthérienne
de Paris**

Paroisse luthérienne Saint-Marc de Massy



Presbytère

6, Allée du Japon 91300 Massy
Tél : 01 69 20 31 06
Adresse électronique :
EELF.StMarc.conseil@gmail.com

Eglise Luthérienne Saint-Marc

A l'angle Place Antoine de St-Exupéry/
rue des Anglais – Massy (en contrebas de l'opéra)
www.saintmarcdemassy.org

Service divin

Les dimanches et jours de fêtes à 10h30

École du dimanche

Le dimanche pendant le service divin

FEUILLE D'INFORMATIONS PAROISSIALES

F.I.P. n° 1239 – 38^{ème} année – du 19 janvier au 1^{er} février 2015

Lectures bibliques :

18 janvier 2015 (2^e dimanche du temps de l'Église) : 1 Samuel 3, 3b-10.19 ; 1 Corinthiens 6, 13b-15a.17-19 ;
Jean 1, 35-42

25 janvier 2015 (3^e dimanche du temps de l'Église) : Jonas 3, 1-10 ; 1 Corinthiens 7, 29-31 ; Marc 1, 14-20

1^{er} février 2015 (4^e dimanche du temps de l'Église) : Deutéronome 18, 15-20 ; 1 Corinthiens 7, 32-35 ;
Marc 1, 21-28

Vie de notre paroisse

Samedi 24 janvier	<i>Messe à vocation œcuménique</i> à 18h30 à l'église Notre-Dame du Concile à Chilly-Mazarin.
Dimanche 25 janvier	<i>Culte à vocation œcuménique</i> à 10h30 à l'église Saint-Marc.
	<i>Repas paroissial</i> à 12h30 avec nos frères catholiques.
	<i>Ciné théo junior</i> à l'église Saint-Marc à 14h.
Jeu-di 29 janvier	<i>Culte de Maison</i> , chez Mme Courbin à 14h.
	<i>Étude biblique œcuménique</i> à Longjumeau, 5 place de l'Église, à 20h30.
Samedi 31 janvier	<i>Célébration œcuménique</i> à l'église Saint-Marc à 15h.
Dimanche 1^{er} février	<i>Catéchisme</i> à l'église Saint Marc de 10h30 à 14h30.

Semaine de prière pour l'unité des chrétiens

- Samedi 24 janvier 2015 à 18h30 : messe à l'église Notre-Dame-du-Concile de Chilly-Mazarin, 49 rue Pierre Mendès-France. C'est le pasteur Fournier qui assurera la prédication.

- Dimanche 25 janvier 2015 à 10h30 à l'église Saint-Marc de Massy : c'est notre frère Luc Oswald, prêtre à la paroisse Saint-Étienne de Chilly-Mazarin, qui assurera la prédication pendant le culte. A l'issue du culte, nous partagerons un repas (avec la galette) dans la joie et la fraternité avec nos frères catholiques. Une tombola sera aussi organisée pour clore le marché de Noël au profit de nos deux associations ACEPU et AESMMA.

- Samedi 31 janvier 2015 à l'église Saint-Marc à 15h : célébration œcuménique avec nos frères des autres confessions chrétiennes de Massy et environs. Pour les jeunes qui voudraient participer à l'animation musicale, répétition à partir de 14h.

Sortie à la mosquée de Paris annulée

La sortie prévue le 1^{er} février à la mosquée de Paris avec les jeunes est annulée en raison du plan vigipirate. Nous en sommes désolés.

Ciné théo junior

- Dimanche 25 janvier 2015 à 14h à l'église Saint-Marc : Ciné théo junior. Les enfants de l'école biblique sont invités à participer à la projection du très beau film d'animation "Joseph le roi des rêves". Ce long métrage relate l'histoire du patriarche Joseph ainsi que ses relations tumultueuses avec ses frères. A l'issue de ce film, un temps de discussion est prévu suivi d'un goûter. Amis, parents et paroissiens sont invités à cette projection.

Marché de Noël

Le marché de Noël et la brocante ont permis de récolter environ 2000 €, en particulier avec l'artisanat malgache. La recette du marché (50/50 entre ACEPU et AESMMA) permettra de continuer les actions de diaconie et de soutenir le budget de la paroisse. Merci à tous ceux et toutes celles qui ont fait de cet événement un succès, soit en aidant au marché, soit en achetant ce qui était proposé. Si la brocante a eu un impact modeste, nous essaierons de participer à des brocantes organisées dans la ville en 2015.

Point financier

Grâce à l'engagement fidèle des paroissiens, l'objectif en dons nominatifs pour l'année 2014 a été respecté à la lettre et les dons anonymes ont été en hausse par rapport au budget. Merci à tous. Il est important de ne pas relâcher nos efforts en 2015, avec les échéances qui attendent notre paroisse (divers travaux, mise aux normes handicapés, cible synodale). La trésorière rappelle l'importance des dons nominatifs, à la fois pour bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% lorsque vous êtes imposable et pour montrer la vitalité de la paroisse par le nombre de donateurs réguliers. Ces dons se font par chèque à l'ordre d'ACEPU Saint-Marc, ou en espèces dans une enveloppe avec votre nom inscrit. Un virement régulier ou non est aussi possible en demandant à la trésorière le RIB de la paroisse.

Extrait de l'agenda du pasteur

- Mercredi 21 janvier : prédication lors des vêpres chez les spiritains de Chevilly-Larue.
- Jeudi 22 janvier : rencontre avec Frère Michel et prédication lors des vêpres chez les sœurs bénédictines de Vauhallaan.
- Mercredi 28 janvier : rencontre avec Marie-Françoise Dubreuil, présidente du CP de Palaiseau.
- Vendredi 30 et Samedi 31 : participation au CA d'Évangile et Liberté.

A noter déjà...

- Dimanche 8 février 2015 après le culte : consultation sur l'avenir de la Région. Un courrier permettant de réfléchir sur ce sujet est disponible sur la table de presse ou sur demande à :

martine.aggerbeck@parisdescartes.fr.

- Dimanche 8 février 2015 à 12h30 à l'église Saint-Marc : repas théo. Un des piliers de la réforme protestante est l'attestation du salut gratuit. Mais que veut dire pour nous aujourd'hui "être sauvé gratuitement" ? Après un bref exposé fait par notre pasteur, nous échangerons librement et fraternellement.

- Dimanche 29 mars 2015 après le culte : assemblée générale paroissiale.

Si vous n'êtes pas encore membre de la paroisse, demandez un formulaire d'inscription au pasteur ou à l'un des conseillers presbytéraux. Si vous étiez déjà dans la paroisse en mars 2014 et que vous n'avez pas reçu de convocation à l'assemblée générale, vous n'étiez pas membre.

Pourquoi est-il important d'être membre de Saint-Marc ?

Vous participez aux débats et aux votes sur les engagements de la paroisse (région unie ou pas et finances par exemple, travaux à prévoir, choix des priorités au niveau local, nouvelles initiatives que vous pouvez proposer). Au plan régional, le nombre de membres est important comme reflet de la vitalité de la paroisse. Devenir paroissien est un engagement (article 2 §2 de la constitution : « les membres de l'association cultuelle sont appelés à participer fidèlement au service de l'Évangile et à la vie matérielle et financière de l'Église ainsi qu'à son gouvernement »).

A méditer

Je vous propose de méditer avec une phrase célèbre du réformateur Sébastien Castellion qu'il a écrite à l'occasion de la condamnation à mort au bûcher de Michel Servet pour hérésie en 1553 à Genève. Castellion n'approuve nullement les idées de Servet. Mais il défend la liberté de conscience.

"Tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme".

Adressez vos versements (offrande dominicale nominative ou non) à l'ordre d'ACEPU St Marc pour les chèques.

Pour vos offrandes en espèces à la paroisse (ACEPU), anonymes ou non, des enveloppes sont à votre disposition dans les recueils de chants.

Le trésorier recommande les virements mensuels : il suffit de signer à son agence bancaire un ordre de virement permanent ou de faire un virement ponctuel via internet en demandant à la trésorière (Martine Aggerbeck) le numéro de compte pour cette opération.

Le produit des collectes en espèces directement dans la corbeille au cours du culte est affecté à la diaconie, gérée par l'Association d'Entraide Saint-Marc de Massy-Antony, AESMMA.